

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

EN 1894

Rédacteur en chef : Léon MAYET

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France..... UN AN
8 fr.
Etranger (union postale..... 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Groupe X. — Concours d'animaux reproducteurs, 1^{er} concours; catalogue des animaux exposés. — Horticulture, 4^e concours horticole : Récompenses. — Partie non officielle : La Fête de la Presse. — Concours musical. — Les Congrès : Congrès de la propriété bâtie. — Congrès viticole et agricole. — Congrès des Syndicats agricoles. — Congrès de Médecine interne. — Congrès de géographie. — Exposition ouvrière. — Les exposants russes. — Concours d'animaux. — Les Générateurs à vapeur : Conférence de M. Coignet à l'Exposition. — Le Sahara à l'Exposition. — Artistes chinois. — Exposition de Lyon : Billets d'aller et retour. — Le P.-L.-M. et les Congrès.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE

L'EXPOSITION continue le cours brillant de ses succès; elle est maintenant entrée dans la bonne voie et les fêtes qui viennent d'avoir lieu, dont nous entendons encore les derniers échos, ont consacré devant la France entière son éclat et sa renommée.

C'était d'abord la fête de la Presse. Elle a été admirablement réussie. L'honneur en revient au bureau, au président, M. Léon Delaroche, aux vice-présidents, M. Simyan et M. Leclerc, à leurs collaborateurs, parmi lesquels il serait injuste de ne pas mentionner tout particulièrement MM. Achard, du *Nouvelliste* et Berlot, de l'*Express*.

On avait très heureusement profité de la coïncidence des fêtes d'Orange. Tout le monde a gagné à la combinaison : Lyon, Orange et les journalistes auxquels on a rendu, en le coupant par cette première étape, le voyage plus commode, plus facile et plus agréable. Aussi le nombre des journaux représentés était-il considérable. Leurs représentants constituaient l'élite de la presse parisienne et départementale — et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on attendait leur verdict. Par là je pense non point à un certificat de complaisance, menue monnaie de l'hospitalité chez un homme bien élevé, mais à l'opinion intime, l'opinion véritable, celle qu'on garde par devers soi, quand elle est défavorable, pour ne pas contrister ses hôtes.

Les membres de la presse parisienne, comme ceux de la presse départementale, peuvent dire tout haut toutes leurs impressions. Ils n'ont rien à cacher parce qu'ils n'ont pas, en disant toute leur opinion, la moindre critique à formuler. Le cadre les a séduits, la richesse et la variété des expositions les ont frappés non moins que le caractère sérieux et utile qu'elles présentent.

La soirée inoubliable à bord du bateau où le lunch était servi n'a pu que confirmer cette impression. La marche lente du bateau permettait de suivre à travers les arbres tous les détails

fuyants de cette magnifique-vision du Parc en feu. Nous-même, sur le bateau bordé d'une triple rangée de ballons lumineux, nous avions l'air, aux yeux des curieux enthousiastes et sympathiques accourus sur les rives, de poursuivre quelque marche fantastique, à bord d'un navire en feu.

Pendant ce temps, à la pointe de l'île, les gerbes du feu d'artifice, fusées volantes, les flammes de Bengale déchiraient les dernières obscurités, éclairaient, jusque dans les profondeurs du bois, les pavillons les plus isolés et les plus reculés.

C'était féerique.

Tout à coup, M. Claret, qui n'avait pas pris un instant de repos, surveillant toutes les manœuvres de ses marinières, arrive dans le groupe compact des journalistes qui entouraient M. Léon Delaroche et M. Ferroillat.

Il n'y a pas là besoin d'entente ni de mot d'ordre. Chacun s'est retourné vers lui, spontanément et l'ovation est partie toute seule, plus significative mille fois que les toasts et les discours les plus éloquentes. L'hommage que l'on rendait au créateur de cette œuvre superbe puisait sa grandeur et sa sincérité dans sa spontanéité même. Il n'y a pas eu besoin d'explication; on se comprenait sans parler.

Cela a dû venger M. Claret de quelques oublis et de quelques attaques, car de tels moments sont aussi rares qu'inoubliables.

Je viens de parler des attaques dont M. Claret ou plutôt dont l'Exposition était l'objet. Tout dernièrement à propos du voyage de M. Casimir-Perier, deux journaux parisiens de troisième ordre se sont plu à dénigrer l'Exposition de Lyon. Ils déclaraient autrefois volontiers qu'elle avait toutes les qualités et toutes les beautés. Seulement, ajoutaient-ils : elle n'est pas prête. Ils n'ont pas aujourd'hui, est-il besoin de le dire, la même ressource. Aussi ne la voient-ils plus des mêmes yeux; ils lui trouvent toutes les imperfections. Ils ajoutent que le public partage cette opinion et déserte le Parc.

Nos hôtes de la presse et du concours de musique pourront dire ce qu'il en est, et sauront ce qu'il convient de penser de telles assertions. Il faut s'en remettre à eux du soin de faire connaître et de proclamer la vérité, du soin de nous venger d'insinuations sans fonde-

ment. Ils feront ainsi comme ceux qui les ont précédés comme les congressistes que les ordres du jour les plus variés, les questions les plus diverses ont amenés dans nos murs. Ils sont repartis émerveillés; la réalité ayant dépassé de beaucoup ce qu'ils espéraient voir.

Et s'il fallait donner des preuves de ce succès croissant, incontestable au point de vue matériel comme au point de vue moral, il suffirait de les rechercher dans deux petits incidents très significatifs de cette semaine. Les journaux quotidiens les ont fait connaître et nous les publions plus loin : il s'agit de la décision de l'empereur de Russie et de l'organisation des trains de plaisir.

Le czar a exceptionnellement autorisé ses nationaux à tirer parti commercialement des distinctions obtenues à l'Exposition de Lyon. Par un arrêté précédent, le ministère des finances avait voulu couper court à des abus et donner une valeur réelle aux récompenses obtenues dans les expositions sérieuses, en proscrivant dans les papiers de commerce la mention des récompenses obtenues dans les autres expositions. La décision mentionnée est donc une grande victoire morale remportée par l'Exposition de Lyon.

L'organisation de trains de plaisir démontre que cette victoire morale, depuis longtemps remportée dans notre pays, a pour corollaire des conséquences matérielles. Les compagnies de chemins de fer n'ont pas coutume d'organiser à la légère des trains de plaisir. Il faut que les populations intéressées ou les réclament ou tout au moins en manifestent le désir. Il faut qu'ils correspondent à une manifestation du sentiment public. C'est ce qui donne à nos yeux une réelle importance à cette organisation généralisée qui va nous amener des légions de visiteurs, de tout le Midi, de Genève, de l'Est, de Paris et même de Belgique et de Hollande. Les compagnies de chemins de fer de ces deux pays ayant conclu une entente pour favoriser la visite de l'Exposition aux habitants des Pays-Bas.

Les critiques dont nous parlions sont jugés. Il y a des gens qui reprochent au soleil de ne pas éclairer. Au demeurant, leur manie est assez inoffensive et ne fait de mal qu'à eux-mêmes. L'Exposition de Lyon n'en saurait être atteinte.

PARTIE OFFICIELLE

GROUPE X

Concours d'Animaux Reproducteurs

DES ESPÈCES

Bovine, Ovine, Porcine et Animaux de basse-cour

PREMIER CONCOURS

ESPÈCE BOVINE

Races laitières

Premier concours du 13 au 18 août 1894, relatif aux races laitières.

CLASSE I. — Race hollandaise.

DEUXIÈME CATÉGORIE (Femelles).

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

1. — Génisse, pie-noir, 30 mois, à MM. Caubet père et fils, à Villeurbanne (Rhône).
2. — **Violette**, vache, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens, à Feurs (Loire).
3. — **Marcoi**, vache, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens, à Feurs.
4. — **Charmante**, vache, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens, à Feurs.

CLASSE II. — Races bretonne et de Jersey.

DEUXIÈME CATÉGORIE

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE (Mâles.)

5. — Taureau breton, 14 mois, pie-noire, MM. Caubet, père et fils.
6. — Taureau breton, 25 mois, pie-noire, à M. Duisit Jean, à Chambéry.
7. — **Zoulou**, taureau breton, 2 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
- 7 bis. — Taureau breton, 15 mois, pie-noire, à M. Jules Gy, à Carnac (Morbihan).

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

8. — **Rousselette**, vache jersayse, 7 ans, jaune et blanc, à M. Bréchon, à Vassieu (Rhône).
9. — Vache jersayse, froment, 5 ans, à MM. Caubet père et fils.
10. — Vache bretonne, 32 mois, noire et blanche, à M. Jules Gy, à Carnac (Morbihan).
11. — Vache 3 ans, noire et blanche, au même.
12. — — 4 ans, — — — —
13. — — 5 ans, — — — —
14. — — 5 ans, — — — —
15. — — 5 ans, — — — —
16. — — 5 ans, — — — —
17. — — 5 ans, — — — —
18. — Vache Kerry, 5 ans, noire et blanche, au même.
28. — Génisse bretonne, 30 mois, pie-noire, à MM. Caubet père et fils, Lyon.
29. — Vache bretonne, pie-noire, 6 ans, à MM. Caubet père et fils, Lyon.
30. — Vache bretonne, pie-noire, 4 ans, à M. Bréchon, à Vassieu.
31. — **Négresse**, vache bretonne, 6 ans, pie-noire, à M. Bréchon.
32. — **Paupre**, vache bretonne, pie-noire, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
33. — **Minette**, vache bretonne, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
34. — **Rosinette**, vache bretonne, à M^{me} la marquise de Vivens.
35. — **Lina**, vache bretonne, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
36. — **Fanchette**, vache bretonne, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.

CLASSE III. — Races de Schwitz et de Milan.

PREMIÈRE CATÉGORIE

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE

37. — Taureau Schwitz, gris, 25 mois, à M. Martin, à Saint-Apollinaire (Côte-d'Or).

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

38. — Génisse Schwitz, souris, 30 mois, à MM. Caubet père et fils, Lyon.
39. — Vache Schwitz, 5 ans, à M. Ali-Matile, à Montfavet (Vaucluse).

40. — Vache Schwitz, grise, 5 ans, à M. Martin, à Saint-Apollinaire.

DEUXIÈME CATÉGORIE

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE

41. — Taureau Schwitz, gris-souris, 12 mois, à M. Ali-Matile.
42. — Taureau Schwitz, brun, 13 mois à M^{me} veuve Duch-Séraphin, à Avignon.
43. — Taureau Schwitz, 18 mois, gris brun, à M. Merlin Antoine, à Vaulx-en-Velin (Rhône).
44. — Taureau Schwitz, gris, 22 mois, à MM. Caubet père et fils, Lyon.
45. — Taureau Schwitz, 23 mois, gris, à M. Martin, à Saint-Apollinaire.
46. — Taureau Schwitz, 2 ans, à M. Chaîne Benoît, à Venissieux (Rhône).
47. — Taureau Schwitz, 30 mois, à M. Merlin Antoine, à Vaulx-en-Velin (Rhône).

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

48. — Génisse Schwitz, souris, 30 mois, à MM. Caubet père et fils, à Lyon.
49. — Vache Schwitz, brune, 38 mois, à M^{me} veuve Duch-Séraphin.
50. — Vache Schwitz, grise, 53 mois, à M. Martin, à Saint-Apollinaire.
51. — Vache Schwitz, 77 mois, à M^{lle} Louise Taillefer, à Morières (Vaucluse).
52. — Vache Schwitz, grise, 7 ans, à M. Moth dit Olive, à Avignon.
53. — Vache Schwitz, gris marron, à M^{me} la marquise de Vivens.
54. — Vache Schwitz, souris, à M^{me} la marquise de Vivens.
55. — Vache milanaise, grise, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
56. — Génisse milanaise, brun foncé, 32 mois, à M. Ali-Matile.

CLASSE IV. — Race tarentaise.

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE

Taureaux de 1 à 2 ans.

57. — Taureau froment, 12 mois, M. Ali-Matile.
58. — Taureau froment, 13 mois, à M. Bernard, à Pierre-Châtel (Isère).
59. — **Vaillant** (n° 1464 du Herd Book). Taureau froment clair, 15 mois, à M. Rey Louis, au Noiray (Savoie).
60. — Taureau froment, 15 mois, à M. Routin Melchior, à Chambéry.
61. — Taureau froment, 16 mois, M. Duisit Jean.
62. — Taureau gris argent, 23 mois, à M. Bernard, à Pierre-Châtel (Isère).
63. — **Caporal** (1455 du Herd Book). Taureau gris froment, 23 mois, à M. Duisit Jean, à Chambéry.

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

Femelles de 1 à 2 ans.

64. — Génisse froment clair, 12 mois, à M. Bernard.
65. — Génisse froment rouge, 12 mois, à M. Routin Melchior.
66. — Génisse froment, 14 mois, à M. Ali Matile, à Montfavet.
67. — **Mignonne**, génisse, 15 mois, à M^{me} la marquise de Vivens.
68. — Génisse gris froment, 16 mois, à M. Duisit.
69. — Génisse gris clair, 17 mois, à M. Millou Joseph, à Chalot (Savoie).
70. — Génisse froment, 22 mois, à M. Ali-Matile.

TROISIÈME SOUS-CATÉGORIE.

Taureaux de 2 ans et au-dessus.

71. — **Martin** (n° 1214 du Herd-Book). Taureau blaireau, 32 mois, à M. Duisit Jean.
72. — Taureau froment, 26 mois, à M. Millou J., à Chalot (Savoie).
73. — Taureau froment, 35 mois, à M. Bernard.

QUATRIÈME SOUS-CATÉGORIE

Femelles de 2 ans et au-dessus.

74. — **Mossette** (n° 1498 du Herd Book). Vache froment, 2 ans, à M. Routin Melchior.
75. — **EpINETTE** (n° 1497 du Herd Book). Vache froment, 3 ans, à M. Duisit Jean.
76. — **Baronne** (n° 1514 du Herd Book). Vache froment 3 ans, à M. Duisit Jean.

77. — **Caillette** (n° 1520 du Herd Book). Vache froment, 28 mois, M. Duisit Jean.

78. — Vache froment, 35 mois, à M. Bernard.
79. — Vache froment, 40 mois, à M. Bernard.
80. — Vache froment, 54 mois, à M. Ali Matile.
81. — Vache froment, 54 mois, à M. Routin-Melchior.
82. — **Denise** (n° 1216 du Herd Book). Vache froment, 54 mois, à M. Duisit Jean.
83. — Vache froment, 4 ans, à M^{me} V^e Duch Séraphin.
84. — **Rougelette**, vache froment, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
85. — Vache froment, 5 ans, à M. Ali-Matile.
86. — Vache froment, 5 ans, à M. Ali-Matile.
87. — Vache froment, 5 ans, à M. Routin Melchior.
88. — Vache froment, 5 ans, à M. Bernard.
89. — Vache froment, 5 ans, à MM. Caubet, père et fils.
90. — Vache (n° 1345 du Herd Book), 6 ans, à M. Rey Louis.
91. — Vache froment, 6 ans, à M. Ali-Matile.
92. — Vache froment, 6 ans, au même.
93. — **Miaularde** (n° 1542 du Herd Book). Vache froment, 6 ans, à M. Routin-Melchior.
94. — **Nounou**, vache, 6 ans, à M. Isaac Dreyfus, à Lyon.
95. — **Javotte** (n° 16 du Herd Book). Vache froment, 6 ans, à M. Duisit Jean.
96. — **Parisaz** (n° 860 du Herd Book). Vache froment, 8 ans, à M. Routin-Melchior.
97. — Vache froment, 8 ans, à M. Bernard.

CLASSE V. — Races tachetées : Bernoise, Fribourgeoise, Simenthal, Montbéliard, Abondance et Analogues.

PREMIÈRE CATÉGORIE

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE

- 97 bis. — Vache fribourgeoise, pie noire, 50 mois, à M. Ballot Auguste, à Chancey (Haute-Saône).

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

98. — Vache fribourgeoise, pie rouge, 50 mois, à M. Ballot Auguste, à Chancey (Haute-Saône).

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE

Taureaux de 1 à 2 ans.

99. — Taureaux fribourgeois, rouge et blanc, 12 mois, à M. Martin.
100. — **César**. Taureau montbéliard, 13 mois, à M. Gauthier, Laurent, à Sainte-Julie (Ain).
101. — Taureaux montbéliard, rouge et blanc, 15 mois, à M. Ballot Auguste, à Chancey (Haute-Saône).
102. — Taureaux fribourgeois, rouge et blanc, 13 mois, à M. Martin.
103. — Taureau d'abondance, rouge et blanc, 15 mois, à M. Reynaud, Jean, à Avignon.
104. — **Régent**. Taureau Simenthal, jaune et blanc, 16 mois, à M. Genin, Joseph, à Bourgoin (Isère).
105. — **César**, taureau bernois, rouge et blanc, 18 mois, à M. Victor Rabilloud, à Domarin (Isère).
106. — **Parfait**, taureau bernois, rouge et blanc, 18 mois, à M. Capron, à Passins (Isère).
107. — Taureau d'abondance, 23 mois, rouge et blanc, à M. Duisit, Jean.

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

Femelles de 1 à 2 ans.

108. — **Montelle**, génisse, rouge et blanc, 12 mois, à M. Bel, à Saint-Hilaire-de-Brens (Isère).
109. — **Papille**, génisse, rouge et blanc, 12 mois, à M. Bel.
110. — **Lisette**, génisse rouge et blanc, 14 mois, à M. Capron.
111. — **Flipote**, génisse montbéliarde, 14 mois, à M. Gauthier Laurent, à Sainte-Julie.
112. — **Violette**, génisse fribourgeoise, 15 m., à la marquise de Vivens.
113. — Génisse fribourgeoise, rouge et blanc, 15 mois, à M. Martin.
114. — **Fanchette**, génisse fribourgeoise, rouge et blanc, 16 mois, à M. Capron.

115. — Génisse fribourgeoise rouge et blanc, à M. Thomasset, à Montcarra (Isère).
 116. — **Salammbô**, génisse fribourgeoise, 17 m., à M. Joseph Genin, à Bourgoin.
 117. — **Eclipse**, génisse fribourgeoise, 16 m., à M. Genin.
 118. — Génisse fribourgeoise, rouge et blanc, à M. Thomasset.
 119. — **Brune**, génisse rouge et blanc, 21 mois, à M. Pancera, à Saint-Chef (Isère).
 120. — Génisse montbéliarde, rouge et blanc, 23 mois, à M. Ballot Auguste.
 121. — Génisse, 1 an, à M. Bernard, à Pierre-Châtel (Isère).

TROISIÈME SOUS-CATÉGORIE

Taureaux de 25 mois et au-dessus.

122. — **Mathieu**, taureau tacheté rouge et blanc, 24 mois, à M. Bel, à St-Hilaire-de-Brens.
 123. — **Fribourg**, taureau tacheté, 24 mois (au même).
 124. — Taureau montbéliard rouge et blanc, 25 mois, à M. Villey Paul, à Jallerange (Doubs).
 125. — Taureau bernois rouge et blanc à M. Peysson.
 126. — **Molésou**, taureau tacheté jaune et blanc, 26 mois, à M. Genin Joseph.
 127. — Taureau montbéliard rouge et blanc, 26 mois, à M. Martin.
 128. — Taureau bernois noir et blanc, 28 mois, à M. Moth dit Olive.
 129. — **Glacier**, taureau tacheté jaune et blanc, 25 mois, à M. Capron.
 130. — Taureau comtois rouge et blanc, 32 m., à M. Reynaud Jean.
 131. — **Mury**, taureau fribourgeois, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.

QUATRIÈME SOUS-CATÉGORIE

(femelles de 25 mois et au-dessus).

132. — **Folette**, vache montbéliarde, 26 mois, à M. Gauthier Laurent.
 133. — Vache bernoise noire et blanche, 30 mois, à M. Peysson.
 134. — Vache fribourgeoise jaune et blanche, 3 ans, à M. Bernard.
 135. — **Rosette**, vache tachetée, 3 ans, à M. Pancera.
 136. — **Gervaise**, vache tachetée, 3 ans, à M. Michal, propriét. à Jallieu (Isère).
 137. — Vache bernoise noire et blanche, 3 ans, à M. Peysson.
 138. — Vache bernoise grise à M. Peysson.
 139. — **Robette**, vache montbéliarde, 3 ans, à M. Gauthier Laurent.
 140. — **Pomponnette**, vache tachetée, 3 ans, à M. Genin Joseph.
 141. — **Finette**, vache tachetée, 4 ans, à M. Capron.
 142. — **Blanche**, vache tachetée, 4 ans, à M. Michal.
 143. — **Myrrha**, vache tachetée, 4 ans, à M. V. Rabilloud.
 144. — Vache montbéliarde, rouge et blanche, 4 ans, à M. Martin.
 145. — Vache montbéliarde, pie rouge, 4 ans, à M. Ballot.
 146. — Vache montbéliarde, rouge et blanc, 4 ans, à M. Villey Paul.
 147. — **Joséphine**, vache fribourgeoise, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
 148. — **Colombe**, vache fribourgeoise, 4 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
 149. — **Etoile**, vache tachetée, 4 ans, à M. Genin Joseph.
 150. — Vache comtoise, pie rouge, 5 ans, à M^{me} veuve Duch Séraphin.
 151. — Vache fribourgeoise, rouge pie, 5 ans, au même.
 152. — Vache comtoise, rouge pie, 5 ans, à M. Martin.
 153. — Vache montbéliarde, 5 ans, à M. Ali-Matile.
 154. — **Margot**, vache fribourgeoise, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
 155. — **Marguerite**, vache fribourgeoise, 5 ans, à M^{me} la marquise de Vivens.
 156. — **Sieane**, vache Simenthal, 5 ans, à M. Genin Joseph.
 157. — **Verveine**, vache tachetée, 5 ans, à M. Michal.
 158. — **Romany**, vache tachetée, 6 ans, à M. V. Rabilloud.

159. — Vache bernoise, noire et blanche, 6 ans, à M. Peysson Claude.
 160. — **Comtoise**, vache montbéliarde, 6 ans, à M. Gauthier Laurent.
 161. — **Fleur**, vache tachetée, 6 ans, à M. Bel.
 162. — Vache comtoise, 6 ans, à M^{lle} Louise Taillefer.
 163. — **Chrysanthème**, vache Simenthal, 6 ans, à M. Genin Joseph.
 164. — **Helyette**, vache tachetée, 7 ans, à M. Rabilloud.
 165. — **Grue**, vache tachetée, 7 ans, au même.
 166. — **Lausanne**, vache tachetée, 10 ans, M. Capron.
 167. — Vache montbéliarde, blanc et rouge, 10 ans, à M. François Vallin, à Lyon.
 168. — Vache fribourgeoise, blanc et noir, 10 ans, au même.
 169. — Vache comtoise, pie rouge, 9 ans, au même.

CLASSE VI. — Race blonde de l'Est (féline, bressane et analogues).

PREMIÈRE SOUS-CATÉGORIE

Taureau à partir d'un an.

170. — Taureau félin, 13 mois, à M. Villey Paul.
 171. — Taureau félin froment, 28 mois, à M. Ballot Auguste.

DEUXIÈME SOUS-CATÉGORIE

(Femelle de 30 mois et au-dessus.)

172. — Vache féline, 37 mois, à M. Ballot.
 173. — Vache féline froment, 4 ans, au même.
 174. — — — — — — — — — —
 175. — — — — — — — — — —
 176. — — — — — — — — — — à M. Villey.
 177. — Vache bressane, 4 ans, MM. Caubet père et fils.
 178. — **Florette**, vache bressane, 5 ans, à M. Bobillon Pétrus, à Villeurbanne.
 179. — **Marquise**, vache bressane, 6 ans, à M. Genin Joseph.
 180. — Vache bressane, froment, 8 ans, à M. François Vallin.

Le Président du Groupe X, Membre du Conseil supérieur,

A. FAURE, conseiller municipal.

Le Secrétaire,

GENIN.

HORTICULTURE

4^{me} CONCOURS HORTICOLEVoici les lauréats du 4^e concours horticole qui a eu lieu à l'Exposition du 4 au 10 août :

Floriculture. — MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie}, à Paris, 1^{er} prix, pour un lot de glaïeuls fleurs coupées. — MM. Dupanloup et C^{ie}, à Paris, 2^e prix, semis glaïeuls, hybrides de Gandavansis, M. Georges Lucien, à Ecully, mention, pour un lot de pélargonium zonales. — M. Drevet, à Lyon-Montchat, 2^e prix, pour une collection de 50 variétés de bégonias et diverses mentions; 3^e prix, pour vingt-cinq acalypho mosaïcas; 2^e prix, pour un massif de mosaïculture. — M. Veysset, à Royat-les-Bains (Puy-de-Dôme), 3^e prix, pour ses roses et branches panachées. — M. Crossy, à Lyon, 2^e prix, pour un canna de semis. Papa canna.
 Membres du jury. — Président : M. Gérard. Secrétaire : P. Guillot. Membres : MM. Rozain, Bernaix, Rivoire, Rochet, Girault, Grillet.

Nota. — Le jury signale le lot de roses en fleurs coupées de M. A. Bernaix, membre du jury et par ce fait hors concours et lui adresse ses félicitations.

Arboriculture. — M. Bresson, à Vassieu, Caluire (Rhône), 2^e prix, collection de pêches, prunes et fruits nouveaux. — Orphelinat horticole de Chambéry, 2^e prix, un lot de fruits. — MM. Joannon, père et fils, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 2^e prix, un lot de fruits de semis. — M. Pitaval, aux Grandes-Terres, à Lyon, 1^{er} prix, une pêche de semis. — M. Fleury, à Argenteuil, 2^e prix, un lot de figues. — M. Trosy, à Lyon-Guillotière, 2^e prix, un brugnion de semis.

Jury. — Président : MM. Marc Luizet, Secrét-

taire : Morel fils. Membres : Jacquier, Treyve, Falconnet, A. Tizier.

Culture maraîchère. — M. Aumiot, à Anse, 2^e prix, pommes de terre de semis. Membres du jury. — MM. Gabriel Favre, Vivand-Morel.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FÊTE DE LA PRESSE

Comme nous l'avions annoncé, c'est le jeudi 9 août que le Comité de la Presse lyonnaise a reçu à l'Exposition les représentants de la Presse quotidienne française de Paris et des départements et les publicistes qui faisaient, avec les Félibres et les Cigaliers, l'exode traditionnel vers le Midi.

A midi, un banquet réunissait une centaine de convives au Restaurant Français, sur les bords du lac de la Tête-d'Or.

M. Delaroché, président du Comité, avait à sa droite M. Chevillard, adjoint aux Beaux-Arts, représentant le Maire de Lyon empêché; à sa gauche, M. Yves Guyot, ancien ministre.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Paul Arène, président des Cigaliers; Sextius Michel, président du Félibrige de Paris; Lentilhac, professeur au lycée Louis-le-Grand et rédacteur au *Temps*; Joseph Reinach, député des Basses-Alpes; Claret père et fils; Leclerc, Mengin, Ferrouillat, Gourdiat, Vingtrinier, Berthoulat, Simyan, Pélagaud, représentant le *Nouvelliste*, le *Lyon Républicain*, le *Salut Public*, l'*Express*, le *Progrès*, le *Petit Lyonnais*, le *Nouveau Lyon*, etc.

Le *Moniteur Judiciaire*, par suite d'une indisposition de son directeur, M. Mougine-Rusand, était représenté par un de ses rédacteurs.

Du côté de la presse parisienne : MM. Raoul Canivet, directeur du *Paris*; Millaud et Berr, du *Figaro*; Adolphe Brisson; Félicien Champ-saur et Marin, du *Journal*; Simonnet, du *Gaulois*; Formentin, du *Jour*; Croze, de l'*Événement*; Conte, de l'*Écho de Paris*; Niel, du *Soleil*; Champville, du *National*.

La presse des départements était également représentée par de nombreux délégués. Citons parmi les journaux représentés : *Mémorial de la Loire*, *Nouvelliste de Bordeaux*, *Loire républicaine*, *Stéphanois*, *Journal de Vienne*, *Dépêche*, de Toulouse; *Petit Méridional*, de Montpellier; *Éclair*, de Montpellier; *Impartial de l'Est*, etc.

Parmi les artistes, citons : MM. Benjamin Constant, Félix Boucher, Injalbert, Truphème, Moreau.

Citons encore Paul Mariéton, chancelier du Félibrige; Plantier, secrétaire; Eschnauer, trésorier de la Cigale, etc.

Il nous faudrait une colonne pour mentionner tous les invités de cette charmante fête de la Presse.

Constater que la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant ce banquet serait chose superflue. Hâtons-nous de dire que la politique avait été bannie de cette réunion confraternelle.

Au champagne, M. Delaroche, au nom du Comité de la Presse lyonnaise, a souhaité la bienvenue aux membres de la Presse française et aux Félibres. Il a fait, en très bons termes, l'éloge le plus vif et le plus mérité de notre belle Exposition et en a reporté tout l'honneur à M. Claret.

M. Raoul Canivet a levé son verre à la Presse lyonnaise, unie dans une même pensée de fraternité, à la ville de Lyon, aux canuts qui représentent si bien le travail dans notre cité, aux Félibres, à Benjamin Constant et à M. Yves Guyot.

M. Yves Guyot boit ensuite à la fraternité et à la gaieté dans cette ville de Lyon qu'a si longtemps habitée Rabelais.

M. Yves Guyot vient de visiter l'Exposition d'Anvers où il n'y a rien que du déjà vu. L'Exposition de Lyon, au contraire, avec sa Coupole, ce parapluie, ce champignon gigantesque, comme on l'appelle à Lyon, offre un caractère spécial de charme captivant et d'originalité rare. Elle possède en tout cas deux choses en quoi elle est supérieure à toutes les expositions : le cadre d'abord et l'exposition des soieries.

Avec de tels éléments, dit M. Guyot, elle ne peut manquer d'attirer en foule les visiteurs.

M. Paul Arène lève son verre à la mémoire de Pierre Dupont.

M. Paul Mariéton porte un toast à l'individualisme lyonnais.

Au nom du Maire de Lyon, M. Chevillard porte la santé de la presse parisienne, provinciale et locale qui a tant contribué au succès de l'Exposition. « Le Lyonnais — ajoute-t-il — jouit d'une bien mauvaise réputation. Il promène — dit-on — sa gaieté triste dans ses rues monumentales mais tristes. Mais, se hâte d'ajouter l'aimable adjoint, nous avons bon cœur. Aussi je veux vous remercier tous, messieurs, des paroles bienveillantes que vous avez prononcées en faveur de notre Exposition. »

M. Chevillard termine en donnant rendez-vous aux Félibres à l'année prochaine pour l'inauguration d'une statue à Pierre Dupont.

M. Leclerc, rédacteur en chef du *Nouvel-Liste*, porte la santé de M. Gailleton « du magistrat dévoué, de l'homme excellent, du gène de Lyon qui synthétise si bien le caractère de sa race et qui aime sa bonne ville d'un amour si jaloux et si cordial ; il demande de boire à l'esprit large et libéral qui, depuis un an, n'a cessé un seul instant d'écartier les obstacles, d'arrondir les angles, de pallier les incidents, d'unir les efforts les plus opposés pour la gloire de la cité et par contre-coup pour celle de la France. »

M. Gourdiat, administrateur du *Salut Public*, porte la santé des habitants de la Croix-Rousse et du Maire de Lyon.

M. Claret père se félicite de ce que de nombreux représentants de la Presse aient répondu à son invitation. Il exprime le souhait qu'une visite à l'Exposition puisse les satisfaire. Les applaudissements qui l'ont interrompu lui ont montré que la satisfaction des visiteurs était aussi complète que possible.

M. Auguste Ferrouillat a bu ensuite à la presse régionale et départementale, à laquelle il a envoyé l'écho des vives sympathies de la presse lyonnaise.

La série des toasts a été close par notre con-

frère M. Jules Berlot, qui a porté la santé de Mistral, l'illustre fondateur du Félibrige, et par M. Benjamin Constant, qui a bu à la France, où tout le monde, a-t-il dit, est un peu du Midi.

Les convives se sont ensuite répandus dans le Parc et ont rapporté de leur promenade à travers l'Exposition une impression excellente.

La soirée a complété dignement la fête de jour : à sept heures et demie les membres de la Presse française se trouvaient de nouveau réunis à bord du grand bateau à vapeur qui avait été frété à leur intention. Sur l'avant, on avait dressé un buffet très bien organisé par le Restaurant français et servi par son personnel.

A huit heures précises, au moment où toutes les allées du parc et les rives du lac s'illuminaient comme par enchantement, le bateau quittait la rive et commençait à petite vapeur sa promenade à travers les îles et la grande nappe d'eau étincelante des feux des lanternes et des gazéificateurs.

Promenade féerique dont aucune description ne peut donner l'idée. Nos confrères de la presse parisienne, habitués pourtant aux féeries de la capitale, n'en pouvaient croire leurs yeux et s'extasiaient devant le paysage changeant qui se déroulait à leurs regards.

Un superbe feu d'artifice, dont la pièce principale porte écrit — en lettres de feu — A la Presse ! est bientôt suivi de l'embrasement général des îles et des rives du lac qui soulève de longs applaudissements en l'honneur de M. Claret, l'organisateur de cette somptueuse fête de nuit.

A neuf heures et demie le bateau regagnait le bord : journalistes, artistes et félibres se rendaient sous la Coupole brillamment illuminée, puis au kiosque de la porte principale où l'orchestre de Luigini donnait un concert de gala.

L'ouverture du *Tannhauser*, exécutée par l'orchestre ; le grand air de *Robert* chanté par M^{lle} Grenier ; le grand air de la Folie, d'*Hamlet*, chanté par M^{lle} Thierry, et le duo du quatrième acte de la *Juive*, brillamment interprété par ces deux artistes, ont été justement applaudis par une assistance considérable.

GRAND CONCOURS MUSICAL DE LYON

des 12, 13 et 14 août 1894

Le concours musical des 12, 13 et 14 août a dépassé, à tous les points de vue, les concours auxquels il nous avait été donné d'assister jusqu'à ce jour.

Trois cent soixante sociétés musicales et près de quinze mille exécutants y ont pris part.

On s'est un instant demandé comment on arriverait à loger tout ce monde. Le comité d'organisation a eu l'heureuse inspiration d'instituer à côté de lui un comité de séjour dont le rôle consistait à chercher des locaux et à les rendre confortables pour un campement de quatre ou cinq nuits.

C'est ainsi que tous les établissements scolaires, les groupes scolaires, le lycée, l'école vétérinaire, l'école normale d'instituteurs, l'établissement des frères lazaristes, la caserne des passagers à la Quarantaine ont été aménagés avec un soin tout particulier.

L'autorité militaire s'est mise entièrement à la

disposition du comité de séjour, lui a offert le nombre d'hommes qu'il désirait et 100,000 kilos de paille pour bourrer les paillasses, sans compter les couvertures et tout ce qui s'ensuit.

Notre ville avait pris des airs de fêtes ; de nombreuses maisons étaient pavoisées et dans les rues l'animation était extrême.

Dès le vendredi 10 août, un concert était donné au Grand-Théâtre par la musique de la garde républicaine.

Le samedi soir les membres du jury étaient reçus à l'Hôtel de Ville par la municipalité.

M. Chevillard, adjoint au Maire, a souhaité tout particulièrement la bienvenue aux membres du jury venus de l'étranger, parmi lesquels nous citerons : MM. Bauwens, professeur au Conservatoire de Bruxelles ; Bender, chef des grenadiers de Bruxelles ; Bonnade, de Genève ; Lecail, d'Anvers ; Turino, de Bruxelles ; Roch, de Genève, etc.

M. Rebatel, conseiller général, président du concours, a proclamé président du jury : M. Victorien Joncières, et comme vice-présidents : MM. Vincent d'Indy et Gastinel.

Remarqué parmi les personnalités musicales présentes à cette réception : MM. Jonas, grand-prix de Rome, d'Ingrande, compositeur, de Vos, compositeur, notre compatriote Laurent Grillet, chef d'orchestre à Paris, Victor Lory, Poujaud, Aimé Gros, Alexandre Luigini, Salomon, l'ancien ténor de l'Opéra, E. Guimet, Ruest, Reuschel, Lecureux, Fargues, Parès, chef de musique de la Garde républicaine, etc.

L'Harmonie municipale s'est fait entendre au cours de cette réception.

La matinée du dimanche 12 août a été consacrée aux concours à vue et aux concours de soli ; l'après-midi aux concours d'exécution.

A cinq heures deux défilés ont eu lieu, se partageant les différents quartiers de la ville.

Le soir, fête de nuit à l'Exposition et concert donné au kiosque de la Porte-d'Honneur par la musique de la Garde républicaine.

La matinée du lundi a été remplie par les concours d'honneur. La distribution des récompenses a eu lieu à 4 heures 1/2 sur la place Bellecour.

Sur la même place a été donnée le 14 août, une grande fête de nuit au cours de laquelle la vaillante phalange dirigée par M. Parès s'est de nouveau fait entendre.

L'affluence des visiteurs à Lyon et à l'Exposition pendant les trois jours a été énorme. Ajoutons que tout s'est passé dans un ordre parfait.

Nous avons parlé de la quantité de personnes venues à Lyon — dit un de nos confrères — parlons un peu de leur gaieté : en effet, la caractéristique du concours musical a été celle-ci : il a ramené à Lyon la joie et l'entrain qui en avaient disparu depuis le drame tragique du 24 juin. Tout y prêtait, même le temps, dont le concours n'est pas le moins précieux pour des fêtes semblables et qui est resté constamment superbe.

LES CONGRÈS

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ BÂTIE

Le Congrès de la propriété bâtie a tenu sa première séance le lundi 6 août, à 8 heures 1/2 du matin, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, place des Terreaux, sous la présidence de M. Georges Picot, de l'Institut.

L'ordre du jour portait : Ouverture du Congrès ; allocution du président ; organisation définitive du Congrès.

Voici le remarquable discours d'ouverture prononcé par M. Georges Picot :

Messieurs, il faut qu'au début de ce Congrès, dès le seuil de nos travaux, il soit bien entendu pour tous que nous ne parlons pas au nom d'intérêts étroits, au nom d'un groupe fermé, de ce que nos adversaires aiment à appeler dédaigneusement une caste.

La statistique de 1890 nous l'apprend : il y a en France 8.914.523 maisons sur lesquelles 5.374.720 sont occupées par le propriétaire. N'avons-nous pas raison de parler de foyer domestique ?

Et quelle est la valeur locative ? Sur les 8.914.523 maisons, il existe 7.310.000 maisons dont la valeur locative, entendez bien ce chiffre, Messieurs, est inférieure à 200 fr.

Ce sont donc les intérêts de la grande majorité des Français que le Congrès va défendre. Mais ce qu'il demande à l'Etat pour cette défense de nos intérêts, c'est ce qui les domine tous : la justice.

Les charges de la propriété sont lourdes ; mais les besoins publics sont énormes ; nous ne pouvons, nous ne voulons pas nous soustraire aux contributions nécessaires. Nos protestations ne portent pas sur le principe, ni même sur la moyenne qui, à l'heure où je parle, est de 3 fr. 07 par 100 fr. de revenus (enquête de 1890), mais mes doléances s'attachent à l'inégalité de l'impôt.

A côté de cette moyenne de 3 fr. 07, je trouve que 6 départements payent moins de 2 %, 22 sont au-dessous de la moyenne ; 45 payent 3 % à 3,99 % — 14 de 4 à 5,30 % ! Quel écart énorme ! Ce n'est pas tout. Prenez l'écart entre les arrondissements de France. Vous en trouverez qui sont taxés à 0,78 % et quelques autres à 5,87 % !

Voilà les chiffres que nous ne cesserons de rapprocher, pour demander cette proportionnalité qui est, en matière d'impôt, la justice ! (*Applaudissements*).

Quand vous arriverez aux communes, vous verrez de près les taxes municipales, leur assiette, leur répartition, les questions d'eau, de gaz et de vidanges. Vous rencontrerez ces associations de propriétaires réunis pour la défense de leurs droits et vous saluerez avec moi ces groupes qui n'hésitent pas à délibérer et à agir en sachant, au profit public, faire usage de la liberté.

L'œuvre est des plus utiles. Il y a des villes où tout le régime des eaux est organisé de telle sorte que le bourgeois peut avoir de l'eau, mais non l'ouvrier. Le minimum des concessions est, me dit-on, de 36 fr. par an. Comment un ouvrier qui paye péniblement 250 fr. de loyer pourrait-il acquitter une police d'abonnement de 3 fr. par mois ? En faisant ressortir ces résultats, en sollicitant une réforme, vous voyez donc, Messieurs, que nous sommes l'organe de ceux qui souffrent et qui, sans nous, ne pourraient faire entendre leurs plaintes.

L'éminent orateur passe ensuite aux relations entre propriétaires. Il examine les questions des ventes d'immeubles et de droits de mutation, celle du cadastre, celle si importante du partage des biens de mineurs, qu'il voudrait voir résolue, comme en Alsace-Lorraine, par un mode de partage amiable approuvé par le conseil de famille et homologué par la justice ; depuis vingt ans, dit-il, ce système fonctionne, sans qu'une critique se soit produite.

Viennent ensuite les relations entre propriétaires et locataires ; la liberté des contractants, qui est édictée par le code civil, doit être protégée.

Mais la propriété n'a pas seulement des droits, elle a aussi des devoirs :

Les propriétaires doivent à leurs locataires des logements salubres, et en même temps des logements moraux. Ils doivent veiller à ce que la nature de l'habitation n'entraîne pas la corruption de ceux qu'il loge.

Le propriétaire ne doit pas tirer de sa propriété un intérêt exagéré. Certes, il doit calculer le revenu normal, y ajouter les réparations, les chances de non-valeurs, un certain amortissement, mais il ne doit pas forcer ces chiffres.

Il y a un fait déplorable dans les grandes villes. Plus on descend bas dans l'échelle des logements, et plus le prix proportionnel du mètre carré

s'élève. La mesure exploitée par un propriétaire de dernier ordre rapporte 10, 12 et 14 %.

Enfin, il faut autant que possible ne pas mettre entre le propriétaire et les locataires un principal locataire. De là viennent les exploitations les plus criminelles. Le principal locataire ne cherche qu'à rejeter sur le propriétaire l'odieuse de toutes les mesures qu'il prend. Les relations directes entre propriétaire et locataire, voilà, messieurs, le meilleur moyen d'établir les bons rapports.

Les représentants de la propriété ont plus à faire. Ils ne doivent pas se tenir pour satisfaits si la propriété ne fait pas de mal. Il faut qu'elle fasse du bien. Il est nécessaire que le foyer domestique soit partout un attrait pour le chef de famille, quels que soient son rang et sa profession.

Les propriétaires doivent se servir de leur fortune pour améliorer le logement hideux des grandes villes.

Il y a neuf ans, j'ai été à Londres, attiré par ce qu'on disait des efforts accomplis pour la transformation des habitations. J'ai été émerveillé en constatant que 180 millions avaient été consacrés à cette œuvre par une société qui, sentant le péril, avait voulu se défendre en prenant les meilleurs moyens de restaurer l'esprit de famille.

En France, peu à peu, le même effort, commencé il y a longtemps, dans notre admirable ville de Mulhouse, continué sur quelques points grâce à des âmes généreuses, a pris, depuis huit ans, un sérieux développement. A Rouen, à Paris, à Marseille, les constructions se sont élevées ; mais nulle part, le mouvement ne s'est produit avec plus de force que dans cette admirable ville de Lyon, où tout ce qui touche à l'Assistance est si vite et si bien réalisé. Sous la direction de votre vice-président, M. Mangini, des merveilles ont été faites. Vous ne pourrez quitter Lyon sans les visiter. (*Applaudissements*.)

Vous apprendrez ici ce qu'est l'initiative pour le bien, vous verrez la lutte entre l'idéal et l'activité qui fait le contraste et le charme du Lyonnais. Vous le mesurerez dans ses œuvres et vous repartirez reconnaissants de l'hospitalité offerte à nos paisibles études, et résolus à imiter ces initiatives qui rendent la France si fière de sa seconde capitale.

Ce remarquable discours de l'éminent président, qui constitue tout un programme, a été salué à plusieurs reprises par des applaudissements prolongés.

La séance a été levée après la lecture du règlement général, suivie de quelques observations ayant trait à l'organisation définitive du Congrès.

Séance du soir

SECTION I : *Les impôts sur la propriété bâtie*. — Impôt foncier (quotité ou répartition). — Impôt des portes et fenêtres (son remplacement). — Contribution mobilière (sa transformation). — Impôt unique ou impôt sur le revenu (proportionnalité, progressivité). — Comparaison de la propriété immobilière et de la propriété mobilière au point de vue des charges fiscales.

Cette seconde séance, présidée par M. le professeur Enou, a présenté un réel intérêt.

Tour à tour, M. de Boulongne, A. Hocquet, Vachez, Chardiny, rapporteur, ont présenté et soutenu de remarquables études sur les « projets d'impôts sur la propriété bâtie », sur « l'impôt des portes et fenêtres », sur la « comparaison de la propriété immobilière et de la propriété mobilière au point de vue des charges fiscales ».

Nous ne pouvons donner un aperçu, même succinct, de la discussion, à laquelle l'intervention de MM. Hamont, du Havre, Supey, de Versailles, Gay, de Marseille, Delaison, président de l'Union des Chambres syndicales

de la propriété bâtie, et enfin Yves Guyot, a donné une ampleur et une importance considérables. Du reste, chacun pourra bientôt, par la lecture des documents sténographiques, se rendre compte de l'utilité et de l'intérêt offerts pour la solution de la question sociale, par ces grandes assises de la propriété bâtie, que Lyon a dû à son Exposition l'honneur d'organiser cette année. (*A suivre.*)

CONGRÈS VITICOLE ET AGRICOLE

C'est aujourd'hui jeudi 16 août, à 9 heures du matin, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, quai Claude-Bernard, que s'ouvrira à Lyon le congrès viticole et agricole que nous avons précédemment annoncé. Organisé sous le haut patronage de M. le Ministre de l'agriculture, ce congrès a reçu, dès le premier jour, l'appui bienveillant de la municipalité lyonnaise et du conseil supérieur de l'Exposition qui, en toutes circonstances, lui ont témoigné le plus vif intérêt, la plus généreuse sollicitude. Lancé sous d'aussi brillants auspices, le congrès viticole et agricole ne pouvait manquer de réussir ; c'était forcer le succès que de naître sous une aussi heureuse étoile.

Grâce à l'empressement dévoué que ses organisateurs ont rencontré dans le monde agricole, le congrès de Lyon s'ouvrira devant une élite d'auditeurs venus de tous les points de la France apporter à l'œuvre commune l'appui de leurs lumières, de leur compétence, et de leur autorité.

Il serait trop long de citer ici tous les hommes éminents qui vont se trouver réunis à cette occasion, qu'il nous suffise de dire que le Parlement y compte plus de trente des siens pris parmi les plus chauds amis de l'agriculture, que l'administration supérieure de l'agriculture y envoie plusieurs de ses inspecteurs généraux, que les écoles nationales d'agriculture y sont représentées par leur élément le plus actif et le plus dévoué, que la grande majorité des professeurs d'agriculture s'y trouveront réunis, que toutes les grandes sociétés, comices et syndicats ont envoyé des délégués, qu'enfin près de 1,300 notabilités viticoles et agricoles ont donné leur adhésion ; on peut donc assurer d'avance au congrès la plus éclatante réussite.

CONGRÈS DES SYNDICATS AGRICOLES

C'est le 22 de ce mois, ainsi que nous l'avons annoncé, que doit s'ouvrir à Lyon, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville le premier congrès tenu en France par les syndicats agricoles. Cette consultation professionnelle ne peut manquer d'avoir une réelle et haute portée, tant à cause du chiffre considérable des syndicats adhérents, quatre cents, nous dit-on, que par suite de la compétence des orateurs inscrits. Au surplus, l'ordre du jour des séances que nous publierons ultérieurement, donnera une idée de l'importance des questions traitées. Tous les amis de l'agriculture, membres des syndicats de notre région sont invités à assister en nombre à ces très intéressantes séances, dont l'accès sera libre pour eux.

CONGRÈS DE MÉDECINE INTERNE

La Commission d'organisation du congrès de médecine interne, qui doit s'ouvrir à Lyon le 25 octobre 1894, a limité à trois les questions du programme : 1° des aphasies ; 2° de la valeur clinique du chimisme stomacal ; 3° de l'étiologie et de la pathogénie du diabète.

La chirurgie et la plupart des spécialités médicales et chirurgicales possèdent maintenant en France des congrès périodiques, seule la médecine interne en est encore dépourvue.

Un certain nombre de professeurs ou agrégés de la Faculté de médecine et de médecins des hôpitaux de Lyon ont pensé qu'ils pourraient prendre l'initiative de combler cette lacune à l'occasion de l'Exposition internationale qui se tient cette année dans notre ville.

Après s'être assuré l'appui d'un grand nombre de leurs confrères lyonnais, l'assentiment et l'adhésion de quelques-uns de leurs collègues de toutes les autres Facultés et de quelques Ecoles de médecine, ils ont nommé un Comité d'organisation chargé de convoquer à Lyon, pour le 25 octobre prochain, la première session de ce Congrès. Cette date a été choisie pour rapprocher cette réunion de celle du Congrès de l'Enseignement supérieur.

Le Comité d'organisation se bornera à préparer et à assurer la réunion de la première session, laissant au Congrès lui-même le soin d'adopter ses statuts définitifs et de trancher notamment toutes les questions que soulèvent sa précocité et le siège de ses réunions ultérieures.

La seule langue du Congrès sera le français ; mais l'intention du comité est, à l'exemple du Congrès de chirurgie, d'ouvrir le Congrès à tous les médecins de langue française et, de plus, aux médecins de toutes les nationalités désireux de faire une communication en français.

Le Comité d'organisation est ainsi composé :

Président : M. Gailleton, maire de Lyon, professeur à la Faculté de médecine.

Vice-présidents : MM. Mayet et Soulier, professeurs à la Faculté de médecine.

Secrétaire général : M. Bard, agrégé, médecin des hôpitaux.

Trésorier : M. Lannois, agrégé, médecin des hôpitaux.

Secrétaires : MM. Devic, agrégé, médecin des hôpitaux ; Pic, médecin des hôpitaux ; Collet, interne des hôpitaux.

CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la fin du Congrès de Géographie.

EXPOSITION OUVRIÈRE

Nous avons reçu de MM. Sédard frères, la lettre suivante à laquelle nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans votre bulletin du 2 août, je trouve dans l'article de M. A. Valette la phrase suivante :

« J'ai omis de citer comme exposition

« particulière un tableau en galvanoplastie « exécuté par un ouvrier de la maison Sédard « frères. Le fini de l'exécution de ce travail en « fait aussi une œuvre d'art remarquable et « surtout très appréciée des visiteurs. »

Ce travail ayant été entièrement exécuté par Jacques Jambon, notre premier ouvrier clicheur galvanoplaste, nous serions heureux de vous voir publier son nom. Cet ouvrier laborieux et adroit est chez nous depuis plus de 13 ans.

Veillez agréer mes salutations empressées.

Eug. SÉDARD.

LES EXPOSANTS RUSSES

Le gouvernement impérial de Russie vient de donner une nouvelle preuve de ses sympathies pour la France, et notamment pour la ville de Lyon.

Un récent décret interdisait à tous les sujets russes de se prévaloir, de tirer parti commercialement des récompenses obtenues aux expositions étrangères non officiellement reconnues par le gouvernement impérial. C'était le cas de l'Exposition de Lyon.

A la demande du Conseil supérieur de l'Exposition, M. l'Ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, comte de Montebello, a bien voulu exposer au gouvernement russe les raisons qui pouvaient militer en faveur de l'Exposition de Lyon une dérogation à la décision du ministère des finances.

M. de Montebello a pu adresser au Conseil supérieur une réponse favorable. Les exposants russes à l'Exposition de Lyon seront autorisés à mentionner sur leurs factures ou autres papiers commerciaux les récompenses qui pourraient leur être décernées.

On ne saurait trop se féliciter de cette décision et en remercier le gouvernement russe et notre éminent représentant, aux efforts duquel est dû cet heureux résultat.

CONCOURS DES ANIMAUX

Lundi 13 août, ont commencé les opérations du jury du concours des races laitières de l'espèce bovine, dont nous donnons ci-inclus le programme. Deux cents animaux sont réunis dans l'installation champêtre de la pelouse aux ébats.

Ce concours donne de l'animation à la partie de l'Exposition voisine du chalet, si délaissée jusqu'à ce jour. Le tramway électrique débarque les voyageurs juste en face l'entrée.

La population rurale, qu'un concours de cette nature intéresse au plus haut point, se porte en foule sous les ombrages frais des allées de hauts peupliers, le long desquelles sont alignées les stalles des animaux de l'espèce bovine.

Ce concours durera jusqu'au 18 août à 5 heures.

Un deuxième concours aura lieu du 20 août au 3 septembre 1894, concernant les races de boucherie et les races à aptitudes mixtes.

Dernier délai pour l'inscription : jusqu'au 20 août. Réception des animaux : de midi à 5 heures du soir, le 29 août. Le jury entrera en fonction le 30 août. Départ des animaux : le 3 septembre, à partir de 5 heures du soir.

Les Générateurs à Vapeur

Conférence faite par M. COIGNET, ingénieur civil (E. C. P.) le 28 juillet, au Pavillon de la Presse, à l'Exposition de Lyon.

Messieurs,

L'industrie des générateurs à vapeur a suivi la loi commune des perfectionnements et transformations successives, afin d'obtenir un coefficient de vaporisation plus élevé avec un emplacement plus restreint et par suite plus économique.

Les anciennes chaudières à bouilleurs, les chaudières à foyer intérieur, etc., sont trop connues pour que j'aie à m'étendre longuement sur leur description, leurs avantages et leurs inconvénients. Toutes ces chaudières ont besoin pour obtenir une grande surface de chauffe, d'être très volumineuses et d'avoir des réserves d'eau beaucoup trop considérables, que l'on peut définir par l'appellation de volants de refroidissement.

On peut admettre aussi qu'il y a presque autant de surface de briques à chauffer que la surface de la chaudière elle-même ; c'est l'explication que l'on peut donner de la faible vaporisation dans ces premiers systèmes.

La chaudière à foyer intérieur a été le premier perfectionnement réalisé par M. Chevalier, dans ses ateliers du cours Perrache à Lyon, dans le but de diminuer la chauffe inutile des parois en briques.

Depuis, d'autres industriels ont cherché à perfectionner ce type de chaudières, soit en lui ajoutant des communications tubulaires coniques à la suite des foyers, système Galloway, ou des combinaisons tubulaires pour mieux utiliser la chaleur des produits de la combustion.

On a créé ensuite la chaudière semi-tubulaire à bouilleurs ou à foyers intérieurs.

Ces créations nouvelles indiquent bien la tendance du monde industriel à remplacer les gros et anciens générateurs à fortes épaisseurs de tôle, par des systèmes de chaudières à principes tubulaires de faible épaisseur.

Ce mouvement ascensionnel se fait surtout sentir depuis une dizaine d'années, pendant lesquelles on a construit un nombre considérable de ces chaudières semi-tubulaires.

Est-on bien arrivé au but ? Et les desiderata sont-ils obtenus ? Pour vous renseigner à cet égard je vais entrer dans quelques détails qui éclairciront la question d'une façon positive.

La chaudière semi-tubulaire à bouilleurs a son foyer en briques réfractaires qui permet une meilleure combustion ou plutôt une combustion plus complète des gaz de la houille.

Le ou les bouilleurs sont chauffés directement par le premier jet des flammes, aussi a-t-on, comme dans les anciennes chaudières à bouilleurs, l'inconvénient d'un entartrage compact et dangereux au coup de feu.

On a bien cherché à y remédier en plaçant des cuvettes réceptrices du tartre, mais le remède n'est qu'un palliatif n'empêchant pas les piquages longs et pénibles pour désincruster la chaudière.

De plus, les tubes de retour de flamme refroidis par l'eau qui les entoure, gardent la suie et exigent des ramonages fréquents.

La section de tous ces tubes est restreinte et forme un étranglement qui ne laisse pas les gaz de combustion s'éjourner assez longtemps pour céder leur chaleur d'une manière très efficace.

Si on considère aussi que l'eau de la chaudière qui enveloppe ces tubes est stagnante, on se rendra compte de l'énorme entartrage de ce système tubulaire qu'il est impossible de détartrer sans le démonter, ce qui entraîne une dépense considérable d'entretien.

Par ces diverses constatations exposées avec impartialité, il est facile de se rendre compte que les systèmes de chaudières semi-tubulaires ne résolvent pas les diverses conditions d'une chaudière parfaite que nous exposerons plus loin ; j'ajouterai que ces chaudières semi-tubulaires, qu'elles soient à bouilleurs ou à foyers intérieurs, quand elles atteignent une grande surface de chauffe, ont des enveloppes externes d'une très grande épaisseur, très coûteuses et très encombrantes.

On arrive donc forcément à la chaudière à tubes dite multitubulaire, où les tubes seuls sont chauffés, les bouilleurs n'étant plus que des réservoirs non chauffés où le tartre reste à l'état de boue.

La surface des parois de briques est très restreinte et toute la chaleur des produits de la combustion agit efficacement sur le faisceau tubulaire dont l'épaisseur varie de 3 millimètres à 4 millimètres et demi, suivant la pression que l'on veut produire.

Il y a de nombreux types de générateurs multitubulaires fonctionnant, je ne veux pas les décrire, afin de rester dans une neutralité absolue, mais je vais résumer d'une façon claire et précise les principes sur lesquels ils doivent être construits.

1° Il faut une grande circulation de l'eau dans le faisceau tubulaire, de manière à entraîner les dépôts qui se forment par la vaporisation et les laisser déposer dans les bouilleurs supérieur et inférieur où la vitesse de l'eau se ralentit.

2° Les tubes constituant le faisceau tubulaire doivent être identiques et interchangeable, ainsi que les raccords en fonte ou acier qui les réunissent.

3° Tous les joints doivent être visibles et facilement démontables, ils devront être métalliques sans interposition d'aucune matière étrangère, et soustraits à l'action de la chaleur des produits de la combustion.

4° La chaudière doit être accessible dans tous ses points, les bouilleurs facilement visitables, les joints démontables pour donner la possibilité d'une inspection absolue.

5° Il est indispensable que les divers éléments du faisceau tubulaire puissent se dilater ou se contracter librement et isolément, de manière que les joints n'aient d'autre effort à supporter que la pression de la chaudière.

6° Que l'inexplosibilité ne soit pas obtenue par de petits volumes d'eau et de vapeur, incompatibles à beaucoup d'applications.

7° Il faut que le système de chaudières multitubulaires basé sur les principes énoncés plus haut puisse s'adapter aux trois catégories imposées par la loi.

8° Etant donnée la grande vaporisation, il est nécessaire d'adjoindre aux chaudières multitubulaires un surchauffeur de vapeur d'une puissance déterminée.

9° Les tubes devront être soudés à recouvrement et se trouver dans les conditions de fabrication indiquées par les directeurs des sociétés des propriétaires d'appareils à vapeur, de manière à donner toutes les garanties de sécurité aux industriels qui les emploient.

N'ayant pas trouvé dans l'industrie des chaudières multitubulaires réunissant toutes les conditions indispensables énoncées plus haut, j'ai été amené à produire un type de chaudière répondant aux desiderata formulés. C'est ce système de générateur que je vais avoir l'honneur, Messieurs, de soumettre dans tous ses détails à votre appréciation, en suivant dans sa description les principes énumérés précédemment et dans leur ordre.

(A suivre).

LE SAHARA A L'EXPOSITION

La troupe des Berbères, Touaregs, Chambâas et Arabes des hauts plateaux de l'Afrique, est arrivée à Lyon et s'est rendue directement de la gare Perrache au vélodrome du parc de la Tête-d'Or, où elle a dressé ses tentes.

Les exercices de cette troupe ont lieu tous les jours de 2 à 6 heures ; en attendant, ils répètent la grande fantasia, dont la première aura lieu incessamment.

Spectacle extraordinaire avec le concours de l'Indien D'jelmako dans ses périlleux exercices.

Artistes Chinois

Une troupe de comédiens chinois de S. M. l'empereur de Chine est attendue à Lyon, où elle vient jouer à l'Exposition. Cette troupe qui est sous la direction d'un riche négociant de Saïgon, M. Tay-Chom-Beng, est composée de vingt-neuf personnes dont cinq femmes.

A son répertoire figure une œuvre dramatique, quintessence d'une pièce historique dont les développements à Saïgon, au théâtre Bassan, ont duré treize mois !

Les exercices d'un tigre royal et de trois magnifiques panthères complètent le programme de ce spectacle qui brille surtout par le luxe des costumes et des accessoires.

Détail piquant, toutes les fois qu'un acteur est rappelé par le public, il touche un feu de deux francs, il faut donc souhaiter à tous beaucoup de rappels, manifestés dans leur patrie non par des applaudissements, mais par des *hou hou* retentissants.

Notons enfin que le barnum de la troupe est un Parisien, M. Mottet, qui a très longtemps habité l'Orient.

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret
En paquets de 250 et 500 grammes.

EXPOSITON DE LYON

Billets d'aller et retour

Le ministre du commerce et le ministre des travaux publics, viennent de prendre l'initiative d'une mesure dont on ne saurait trop louer et qui facilitera à des milliers de visiteurs étrangers, la visite de l'Exposition. Ils ont invité les administrations des Compagnies des chemins de fer du Nord et de P.-L.-M. à se concerter avec les chemins de fer de la Belgique et de la Hollande, relativement à l'Exposition internationale de Lyon.

L'accord entre les Compagnies intéressées a été rapidement établi et le ministre des travaux publics a sanctionné hier les propositions qui lui ont été faites par elles : en vertu de cet accord, les principales gares de Belgique et des Pays-Bas délivreront pour Lyon des billets d'aller et retour en première, deuxième et troisième classe, à prix réduit, pendant toute la durée de l'Exposition.

De son côté, la Compagnie de l'Est a fait connaître que toutes les gares et stations de son réseau délivreront pour Lyon-Perrache, des billets d'aller et retour dont la durée de validité sera doublée.

Rien n'est négligé, on le voit, pour provoquer une affluence de visiteurs également profitable à l'Exposition et aux intérêts généraux de la ville.

LE P.-L.-M. ET LES CONGRÈS

Par lettre du 8 août la Compagnie P.-L.-M., sur la demande des organisateurs des congrès de viticulture, d'agriculture, des syndicats et des coopératives qui ont lieu du 14 au 27 août, a l'honneur d'informer tous les intéressés que pour permettre aux congressistes d'assister entièrement aux séances des congrès, elle a décidé de rendre valables jusqu'aux derniers trains du 28 août les coupons de retour des billets délivrés à partir du 14 août.

Cette durée de validité exceptionnelle sera accordée aux congressistes sur présentation de leur carte d'entrée aux congrès.

EXPOSITION DE LYON

Vient de paraître :

LE CATALOGUE OFFICIEL

DES EXPOSANTS

GRUPE IV

Matériel et procédés des Arts libéraux

Prix du fascicule : 1 fr., par la poste, 1 fr. 15

EN VENTE

à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, 14
et à l'Exposition.

EXPOSITION DE LYON

GRUPE V - CLASSE XIX

Manufacture de Chaussures

G^{ve} LEPLANT & E^d CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE
48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

AU PRIX UNIQUE : 12 fr. 50

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

FLEURS POUR MODES
Maison de Gros
PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES
V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL
DE
MENTHE RICQLÈS
DE

Recommandé contre les moindres maux.
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFFRAICHISSANTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

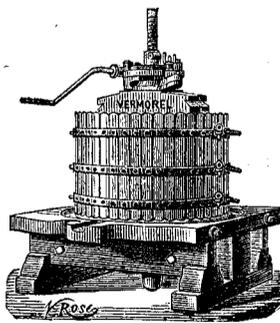
Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^o Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)



POMPES
à vin

PRESSOIRS

Fouloirs

Egrappoirs

ALAMBICS

Grande Fabrique de Cuves et Foudres

Exposition de Lyon

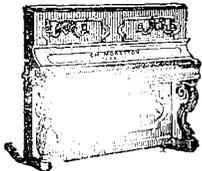
Chai modèle (Coupole)
et Pavillon spécial
Près la porte Tête-d'Or.

Ecrire à V. VERMOREL, à VILLEFRANCHE (Rhône)

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET
CH. MORETTON & C^{IE}, Succ^{RS}
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
 au comptant
 et
 à crédit



Location.
 Accords.
 Réparations.
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

MANUFACTURE D'APPAREILS
 POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER
 LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALES DE BAINS AU GAZ
 Depuis 250 francs.
 CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS
 Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
 LAMPES GAZO-MULTIPLEX
 Magasin d'Exposition et de Vente : place des Terreaux, 2.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

VIENT DE PARAÎTRE LE PLAN DE L'EXPOSITION DE LYON (3^e édition)

Belle carte en 4 couleurs — Prix : 1 fr.
 En vente : à l'Agence Fournier, 14, rue Confort
 et chez les principaux Libraires

J. SAMBET

Place de la Miséricorde, 12, LYON
 Fournisseur des
 Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
 Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison
 à domicile

ET EXPÉDITIONS
 Cuisson tous les Jours

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même
 SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE
Grande Salle pour Noces et Banquets
 SALONS PARTICULIERS

L'AGENCE MÉJEAN ET C^{IE}

6, place des Terreaux.
 Représentations au Tribunal
 de Commerce et aux Justices de
 Pain.

Recouvrement de toutes créan-
 ces à forfait frais à notre charge.

Renseignements commerciaux,
 démarches, recherches et rensei-
 gnements particuliers.

Vente et achat de fonds de commerce

PARCS & JARDINS

C. JACQUIER FILS

1, rue des Tuilleries (Mouplaisir-Lyon)

Cultures et Collections
 générales de tous les végétaux
 en plein air, servant à l'ornementa-
 tion des jardins : Arbres fruitiers,
 forestiers, d'alignement, arbustes
 à fleurs et à feuilles persistantes,
 conifères, rosiers, clématites, plan-
 tes grimpantes, plantes vivaces,
 jeunes plants pour haies et reboi-
 sement, etc., etc. Tracés et exécu-
 tion de Parcs et Jardins.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à
 l'entresol, A LOUER à bail
 à l'année ou pour la durée de
 l'Exposition.

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique Bt^e S.G.D.G.
 Soies, Cotons, Fils et Four-
 nitures générales pour la
 Soierie.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-
 folie, tours, nattes, chignons,
 etc., etc. — Prix modérés.

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{IE}

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes
 dimensions. — Étalages. — Spécialité
 pour les articles de Sellerie, Ortho-
 pédie, Chirurgie. — Bain approprié et
 monté pour le Nickelage dit Anglais,
 des Pièces vélocipédiques, Articles
 militaires, etc.

VIENT DE PARAÎTRE

LE GUIDE BLEU

GUIDE DES VISITEURS A L'EXPOSITION DE LYON

Indispensable à ceux qui veulent visiter l'Exposition, contenant la
 description complète des Palais, Pavillons, Expositions particulières.

Prix : 0.50 — Par la poste franco : 0.60

EN VENTE

A L'EXPOSITION, DANS LES KIOSQUES ET GALERIES

ET A

L'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art
 Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant
 ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par
 mois pendant 60 mois assure
 un capital de 1,000 fr.;
 2 fr. par mois assu-
 rent 2,000 fr.,
 et ainsi de
 suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
 Pour favoriser le développement de l'Épargne par la Reconstitution des Capitales
 Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX
 TIRAGES PAR AN

Le souscripteur participe
 aux tirages dès son premier ver-
 sement et jusqu'au remboursement
 intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adr^{er} au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.

HOTEL DE ROME

A BELLECOUR — LYON
 Nouvellement restauré à neuf
 PRIX MODÉRÉS

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bâtaux, Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc
 la vallée de Chamoni, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.
 Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bain de Mer à Evian, à Aix-les-Bains, à Evian-les-Bains, à Evian-les-Bains, à Evian-les-Bains. — Coupons d'Hôtels.

POUR RENSEIGNEMENTS

s'adresser à

L'AGENCE COOK

Aux bureaux de PARIS, 1, place de l'Opéra

MARSEILLE, 43, rue Noailles

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

9824 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.